

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2018

Sommaire

Le mot du Président	1
Service Energies.....	2
Les travaux de dissimulation esthétique et le programme cabines hautes	2
La mobilité électrique	4
Les économies d'énergie	6
Zoom sur le service public de distribution d'énergie électrique et gazière	8
Des actions à destination des plus jeunes	10
Service Informatique	12
Les prestations informatiques	2
Quelques chiffres	2
Les interventions de maintenance	2
Les formations	2
Service SIG	12
Géo-détection et géolocalisation de l'éclairage public	2
Finances	12
Le budget 2018	2
Les ressources humaines	12
Liste et coordonnées du personnel	2
La formation/la prévention	2
L'action sociale/l'absentéisme	2
Un dernier mot du Président	1



LE MOT DU PRÉSIDENT

La publication du compte-rendu d'activité 2018 ayant pris un peu de retard, il me donne l'occasion de vous réitérer mes meilleurs vœux pour l'année 2020, qu'elle soit pleine d'énergie positive.

Les élections municipales se profilent, je vais donc profiter également de l'occasion qui m'est donnée, de faire un bilan sur le mandat qui s'achève.

A l'issue du renouvellement de chaque conseil municipal, ce sera au tour de Territoire d'Energie de renouveler ses instances en élisant son exécutif parmi les délégués que les communes auront désignés. Certains rempileront, de nouveaux élus viendront nous rejoindre. Pour ma part, j'aurai l'immense regret de devoir quitter Territoire d'Energie.

J'ai eu une grande satisfaction à accompagner le syndicat dans son développement en tant que Vice-Président, puis Président. J'ai pour cela été entouré d'élus motivés et d'un personnel extrêmement investi que je tiens également à remercier dans ces quelques lignes.

De nombreux projets sont sur les rails, d'autres verront le jour et je ne doute pas que mon ou ma successeur(e) aura à cœur d'œuvrer pour que cette dynamique de mutualisation continue à bénéficier à toutes et tous. L'année 2020 sera une période de transition à plus d'un titre, car outre le renouvellement des instances, le syndicat changera de régime d'électrification pour se rapprocher encore davantage des besoins des communes rurales. Vous me permettrez de vous inviter à consulter le focus que je fais sur ce point à la fin de ce compte-rendu d'activité.

Je vous souhaite bonne lecture de ce bilan 2018

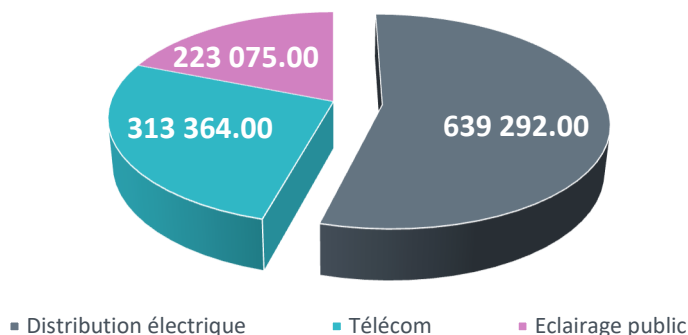
Bien cordialement



Yves Bisson

Les travaux de dissimulation esthétique et le

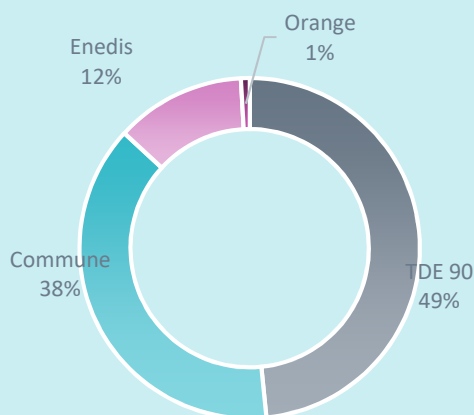
Côut des travaux TTC par réseau



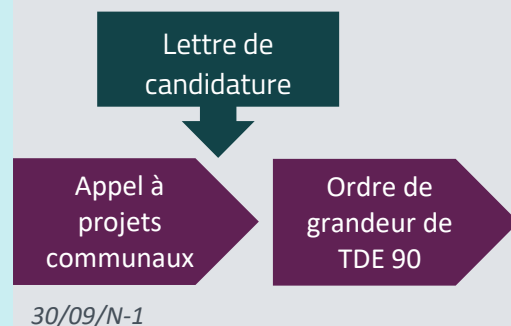
Brebotte- Place de la mairie (*)
Eloie - rue des grands champs
Grandvillars - place de la gare
Grandvillars - rue des grands champs (*)
Meroux impasse de l'église (solde 2017)
Méziré - rue de Beaucourt
Petit-Croix - rue des grands champs(*)
Vescemont - rues du stade et du château
Lancement études chantiers 2019 :
 Chateinois les Forges - rue de Gaulle –
 Chèvremont - rue de Perouse
 Danjoutin - rué Fréry
 (*)remplacement cabine haute



Répartition du coût des travaux



Organisation



programme cabines hautes



8 Chantiers

1 175 731 €

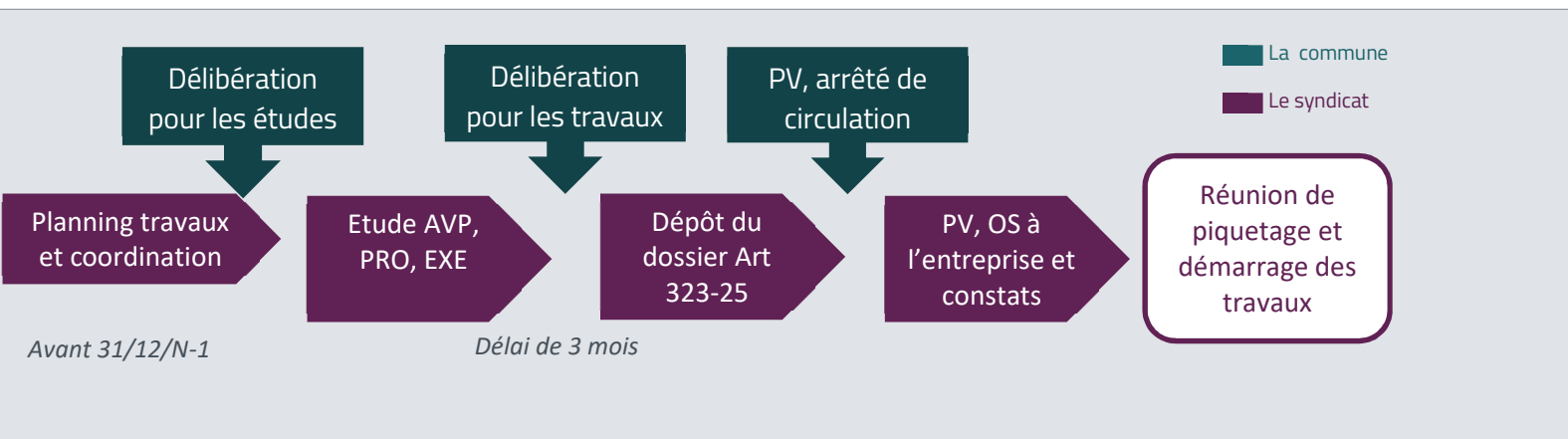
Coût total des travaux

3 cabines hautes
détruites



- Une convention « cabine haute » signée avec en 2015 et expirant fin 2020 pour une enveloppe Enedis annuelle de 200 000 €
- Une participation Enedis « article 8 » de 130 000 €/an
- Une prise en charge de 50 % des travaux pour l'ensemble des réseaux par TDE 90 (80 % pour les projets cabines hautes des communes de moins de 2000 habitants).

pratique d'un chantier





La mobilité électrique



TDE 90, acteur de la transition énergétique, a initié l'installation de bornes de recharge publiques pour véhicules électrique en 2018 sur le Territoire de Belfort.

Ce projet s'inscrit dans une démarche de déploiement régional et permettra au Territoire de Belfort d'assurer une continuité du service aux usagers du département. Le Territoire de Belfort de par sa proximité avec la Suisse, son réseau autoroutier (axe Lyon/Strasbourg) et son enracinement industriel en fait un lieu de passage important qui nécessite un maillage d'infrastructures de bornes de recharges facilitant la mobilité par véhicule électrique.

Territoire d'énergie finance l'intégralité du projet aussi bien pour l'acquisition et l'installation des bornes, que pour leur maintenance, leur supervision et leur alimentation en électricité. Il a bénéficié pour l'installation, d'une participation de l'ADEME à hauteur de 50 %. À charge pour la commune de fournir un emplacement.





Une implantation sur un axe Nord/Sud

privilégiant les zones d'activités et
d'habitation importantes.

**43 bornes
accélérées**

pour fin 2019

1 borne rapide

Andelnans-Parking Leroy Merlin

Vélos

Recharge possible avec
prises domestiques

88

Points de charge prévus

**Aucun coût pour la
commune**



Bornes de charge accélérées



Bornes de charge rapide

Les économies d'énergie

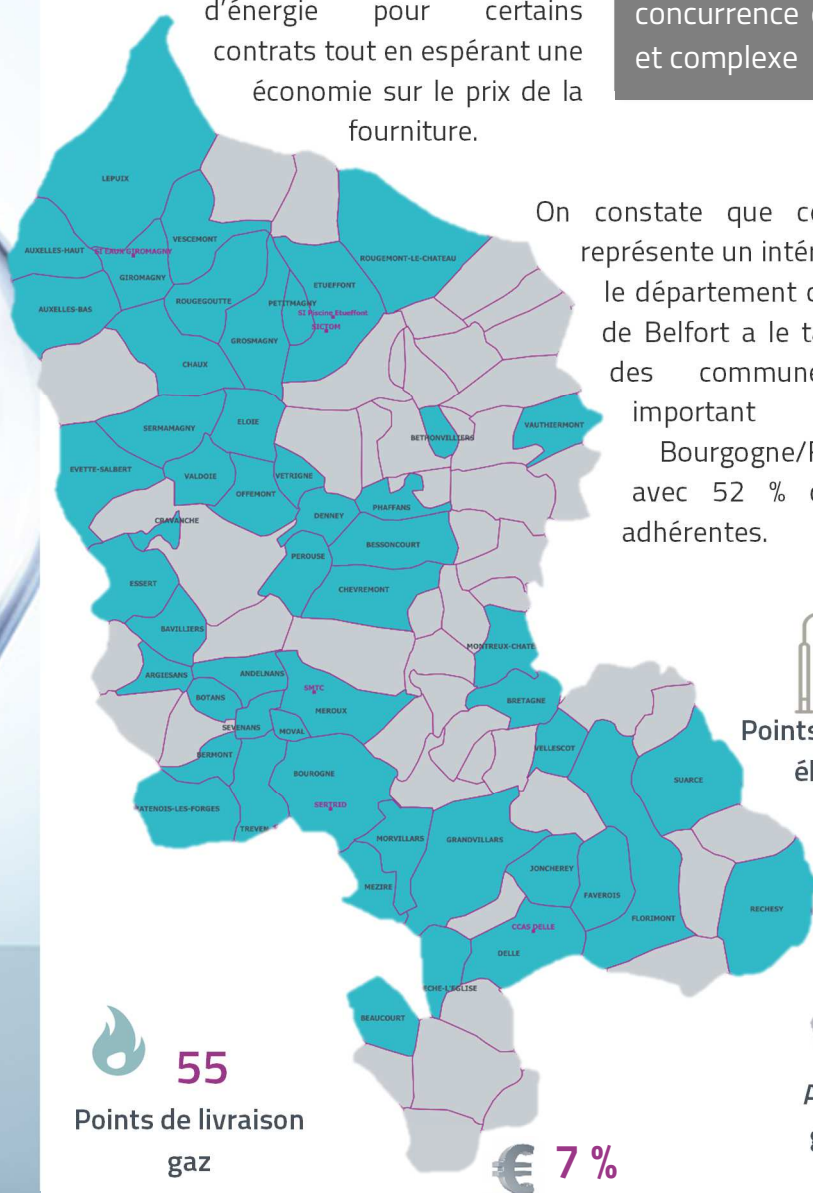
Un groupement d'achat d'énergie gaz et électricité à l'échelle régionale

à destination des acheteurs publics et privés de la Région Bourgogne/Franche-Comté a été constitué entre les huit syndicats d'énergie régionaux. Le coordonnateur du groupement est le syndicat d'énergie de la Nièvre (SIEEN).

Ce groupement permet de répondre à l'obligation faite pour les collectivités de mettre en concurrence les fournisseurs d'énergie pour certains contrats tout en espérant une économie sur le prix de la fourniture.

Un appui précieux dans le cadre d'une mise en concurrence obligatoire et complexe

On constate que ce groupement représente un intérêt certain pour le département car le Territoire de Belfort a le taux d'adhésion des communes le plus important de Bourgogne/Franche-Comté avec 52 % de communes adhérentes.



55
Points de livraison
gaz

7 %
d'économies sur la
facture annuelle EP

526
Points de livraison
électricité

57
Adhérents au
groupement

Les certificats d'économie d'énergie (CEE)

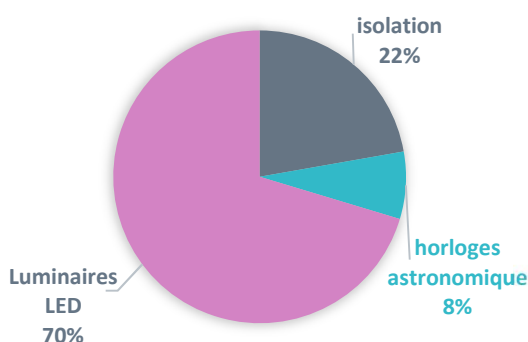
Le système des Certificats d'économies d'énergie est une mesure de politique nationale qui permet d'encourager les économies d'énergie. Territoire d'énergie 90 a ainsi engagé une action en vue de promouvoir les économies d'énergie auprès de ses adhérents. Cette action consiste, via un concours sur appels à projets, à apporter une subvention aux investissements ayant pour objet de réduire les consommations d'énergie.

L'enveloppe 2018 a été revue à la baisse (- 10 000 €) pour laisser la possibilité à la commission énergie de lancer des études sur d'éventuels projets d'économie d'énergie.

Les dossiers retenus devaient avoir un ratio coût/kWh cumac d'**au moins 24**.

Majoritairement, ce sont les dossiers de remplacement de luminaires LED avec abaissement qui ont été retenus et contrairement à ce que l'on pourrait penser, 52 %

PROJETS PAR TYPE



des dossiers retenus sont portés par des communes de moins de 1000 habitants et 74 % par les moins de 2 000.

Répartition des projets /tranche de population



40 000 €

Enveloppe 2018



483

luminaires LED prévus



27

projets de retenus pour 23 communes

Zoom sur le service public de distribution

Elec

Début des négociations du futur contrat de concession

Un accord cadre validant un nouveau modèle de cahier des charges a été signé le 21/12/2017 entre la FNCCR, ENEDIS, EDF et France Urbaine

Le contrat actuel du syndicat, d'une durée de 30 ans, expirera le 13/03/2025. Le 29 mai 2018, le comité syndical a autorisé le Président à entamer des négociations avec ENEDIS pour adapter le modèle national au territoire de notre concession. Il est intéressant pour TDE 90 d'anticiper le renouvellement du cahier des charges qui est plus en phase avec la société actuelle, notamment dans le cadre de la transition énergétique, mais à défaut d'accord, l'ancien contrat courra jusqu'en 2025.

Enveloppe annuelle Enedis au titre de l'article 8 pour la dissimulation esthétique des réseaux électriques : **130 000 €**

Redevance de fonctionnement Enedis (R1) : 235 785,52 €

Redevance d'investissement (R2) : 579 690,80 €

Signature avec ENEDIS de conventions relatives à :

- la cartographie moyenne échelle des ouvrages des réseaux publics de la distribution d'électricité de la concession
- l'utilisation d'une plate-forme d'échange internet « e-plans »
- l'utilisation du service « extranet Carto »

74 408

Points de livraison



78 408

Clients



1 102

Postes de transfo HTA/BT BT

1 151

Km de réseau BT



Production d'énergie éolienne



908

Production d'énergie photovoltaïque



Le cahier des charges historique

Signé en 1999 pour une durée de 30 ans, il arrivera à expiration le 9 décembre 2029 et il concerne 28 communes (liste disponible sur le site internet du syndicat).

Le nombre de clients est en hausse constante sur les trois dernières années (+ 3,82 %). On déplore une hausse des incidents principalement pour manque de gaz ou défaut de pression. Les fuites de gaz sans incendie ni explosion ont baissé de 29 %, quand celles avec incendie et/ou explosion ont augmenté passant de 7 à 9 entre 2017 et 2018

351,75 km
de canalisations

203
incidents

800 m
de réseau développé

158
Premières mises en
service clients

+ 18 %
d'incidents par rapport
à 2017

14 339
Clients

Les Délégations de Service Public (DSP)

	Nbre clients	Fin de contrat	R1
ELOIE	70	2035	778 €
MEROUX-MOVAL	60	2039	1 121 €
TREVENANS	182	2036	1 056 €
VECEMONT	2	2038	572 €

Redevance de
fonctionnement GRDF (R1) :

45 483 €

Plus de détails sur les compte-rendus d'activité des différents concessionnaire

Les « écoloustics »

Une 1^{ère} opération de sensibilisation à l'énergie et à sa consommation auprès des classes de CM1/CM2 du département enrichissante et passionnante

Pour la première fois en 2018, Territoire d'Energie 90 a organisé « Ecoloustics », un concours départemental et national réalisé notamment en partenariat avec la FNCCR, l'Education Nationale et EDF et destiné aux élèves de CM1/CM2 des écoles du Territoire-de-Belfort. Ce concours vise à favoriser la découverte

de la « transition énergétique », en proposant aux élèves de définir les énergies de demain dans leur commune, en s'appuyant sur leur connaissance du modèle actuel de production et de consommation.

Cette action permet aussi de sensibiliser les élèves, citoyens de demain, les enseignants et les parents aux enjeux énergétiques et aux solutions simples pour agir.

Pour cette première édition, c'est la classe de CM2 de Morvillars qui a remporté le 1^{er} prix.

Outre diplômes, trophée et cadeaux, les enfants de la classe gagnante ont bénéficié de quatre entrées chacun au pavillon des sciences de Montbéliard offertes par Territoire d'Energie 90 et d'une visite offerte par EDF à Electropolis Mulhouse moment riche de découvertes pour les enfants alliant science et amusement.



Réhabilitation des « transfos »

Depuis 2015, Territoire d'Énergie en partenariat avec Enedis et les communes, rénove certains transformateurs électriques devenus disgracieux car parfois tagués, parfois dégradés par le temps.

Un intérêt social

Outre l'amélioration de l'aspect esthétique des ouvrages pour une meilleure intégration dans leur environnement, ces opérations ont également le mérite de se réaliser **dans le cadre de chantiers d'insertion**. C'est ainsi qu'en 2018 le Point Accueil Solidarité (PAS) du Nord Territoire a été partie prenante de deux projets sur la commune d'Offemont permettant à des jeunes de bénéficier d'un premier contrat de travail rémunéré. Une opération qui leur a permis d'avoir une **approche du monde du travail dans le respect de l'environnement**, l'aspect artistique de l'opération n'occultant pas les obligations liées au chantier.

Deux chantiers à Offemont en 2018



Un intérêt artistique

Souvent les communes choisissent en direct un artiste local qui va dessiner le projet, en l'occurrence Mme Geneviève Brocard et M. J-Marc Muller pour ces projets, mais les jeunes peuvent aussi

s'approprier l'œuvre sur tout ou partie du poste et ils ne manquent pas d'imagination !



Le service informatique



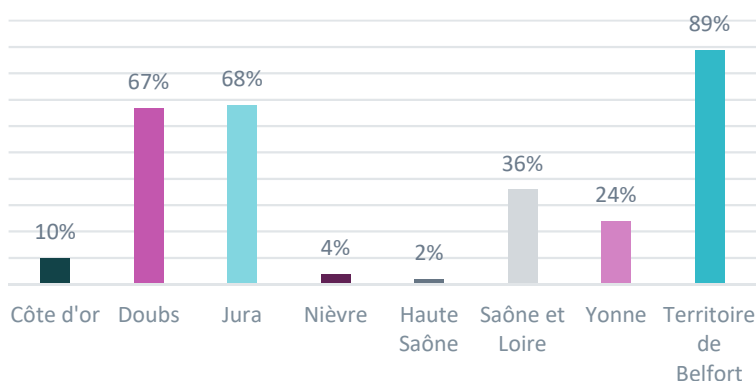
2018 : renouvellement de l'adhésion au service informatique...

Des prestations à la carte...	Pour 112 adhérents	96 communes	16 EPCI
Sauvegarde données		98,96 %	81,25 %
E parapheur		100 %	100 %
Protection des données		92,71 %	100 %
Connecteur impôts		98,96 %	81,25 %
Saisine voie électronique		50 %	50 %



DPO : acronyme d'un anglicisme signifiant **Data Protector Officer**

Désignation de DPO en Bourgogne/Franche-Comté



Pourquoi une prestation « DPO »

La désignation d'un délégué à la protection des données est obligatoire pour tous les organismes sans exception. La mutualisation de cette obligation réglementaire permet aux collectivités d'y répondre plus facilement et à moindre coût. Les adhérents informatiques ne s'y sont pas trompés et ont souscrit très majoritairement à cette prestation.

Quelques chiffres...

4087 interventions recensées

5 agents au service des adhérents

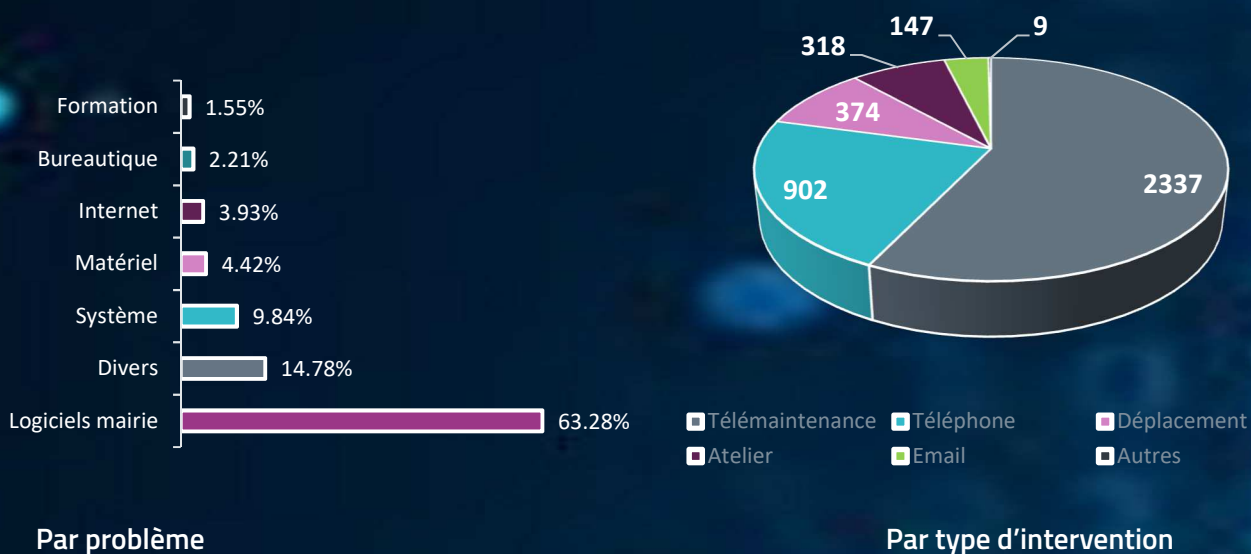
64 transferts de compétence intégrale (*)

73 149 € d'achat de matériels et logiciels pour le transfert

90 062 € de contrats de maintenance réglés

346 144 € de cotisations d'adhésion perçues

Les interventions de maintenance du service informatique



Les formations

Les formations proposées :

BUREAUTIQUE	METIER EMAGNUS BL	AUTRES
EXCEL (Initiation – Perfectionnement -Formules – Tableaux croisés dynamiques) WORD (Initiation – Perfectionnement) PUBLISHER POWERPOINT INTERNET (Surf – Messagerie)	GESTION FINANCIERE PAIE DECISIONNEL DETTE – IMMOBILITES GESTION CIMENTIERES DECLARATION DSN GESTION DU BUDGET ECRITURES FIN D'ANNEE	CNIL SAISINE par Voie Electronique RGPD

182
stagiaires
en 2018

52 dates de formations prévues/**39** effectives (pas d'inscrits aux dates annulées)

Indice de satisfaction globale de
4.60/5

Le S.I.G

Géo-détection et géolocalisation de l'éclairage public

La prestation consiste pour chaque commune demandeuse à :

- effectuer des relevés au détecteur électromagnétique pour géolocaliser le réseau éclairage public souterrain
- faire des relevés GPS des armoires et des points lumineux
- cartographier les données recueillies
- assister la commune pour déclarer son réseau EP sur INERIS (guichet unique).

3 communes ont bénéficié de cette prestation en 2018 :

BAVILLIERS

- 3 810 relevés
- 21 armoires
- 740 points lumineux

FROIDEFONTAINE

- 350 relevés
- 5 armoires
- 100 points lumineux

MORVILLARS

- 1 954 relevés
- 4 armoires
- 271 points lumineux

Les adhérents en 2018

-CC des Vosges du Sud
-SI eaux de la St Nicolas
-Communes de :Fêche l'église,
Lebetain, Montbouton, St
Dizier l'Evêque et Grandvillars

Transformation et intégration de plans numériques d'assainissement

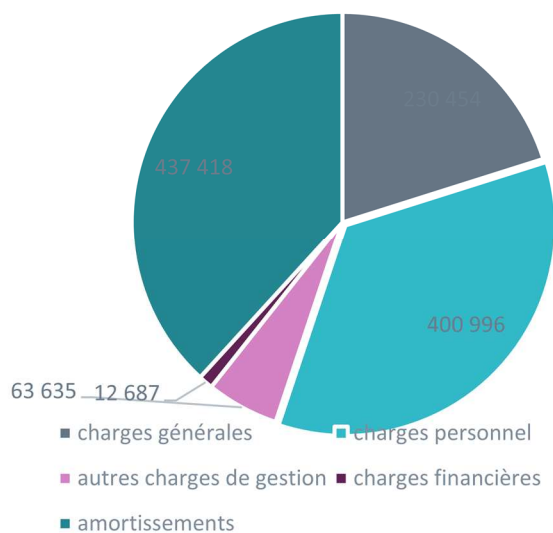
La prestation a consisté en la transformation de plans d'assainissement en format dwg et pdf en format SIG afin de pouvoir intégrer le réseau d'assainissement des communes de la Communauté de Communes des Vosges du Sud sur la plateforme ARCOPOLE d'ESRI.

Connexions annuelles à la plateforme Arcopole

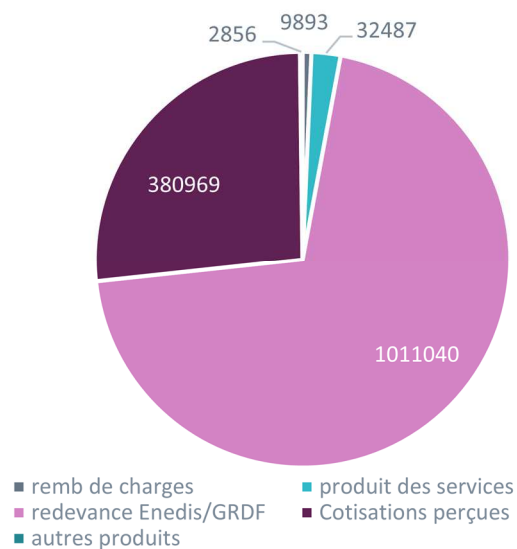
Adhérents	CC Vosges du Sud	Communes de la CCVS	SI eaux St Nic.	5 communes de la CCST
Nbre de connexions	1 485	315	97	133

Finances

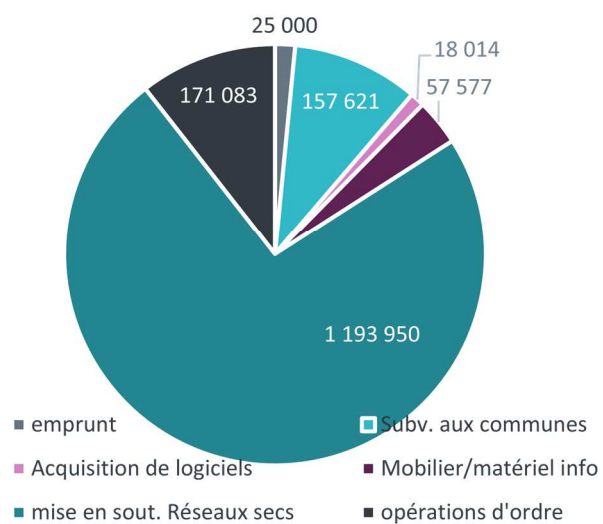
Dépenses de fonctionnement



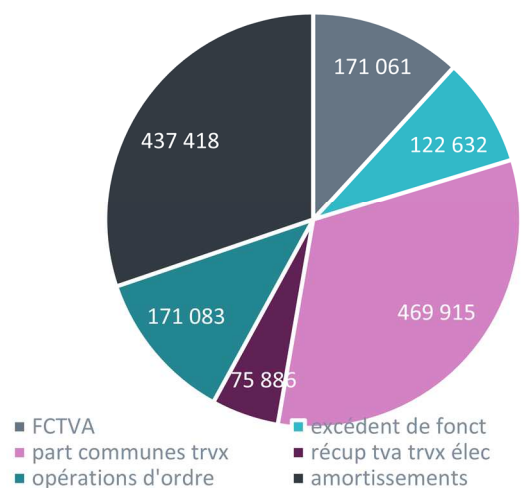
Recettes de fonctionnement



Dépenses d'investissement



Recettes de fonctionnement



Dépenses de fonctionnement réalisées en 2018

	énergie	informatique	SIG	Total
Charges à caractère général	85 889.58	133 069.61	11 495.31	230 454.50
Frais de personnel	177 231.41	187 530.93	36 233.81	400 996.15
Autres charges gestion courante	45 544.23	9 433.18	8 657.62	63 635.03
Charges financières	7 612.50	3 806.25	1 268.75	12 687.50
Amortissements	387 375.38	44 321.96	5 720.72	437 418.06
TOTAL	703 653.10	378 161.93	63 376.21	1 145 191.24

Dépenses d'investissement réalisées en 2018

Emprunts	15 000.00	7 500.00	2 500.00	25 000.00
Subventions versées aux communes	157 621.26	0	0	157 621.26
Acquisition de logiciels	377.60	17 636.68	0	18 014.28
Mobilier/Matériel informatique	239.98	57 337.19	0	57 577.17
Mise en souterrain réseau élec/téléc.	970 875.45	0	0	970 875.45
Opérations patrimoniales (op. ordre)	171 083.28	0	0	171 083.28
Travaux s/mandat (EP)	223 074.74	0	0	223 074.74
TOTAL	1 538 272.31	82 473.87	2 500.00	1 623 246.18

Recettes de fonctionnement réalisées en 2018

Remb. sur rémunérations	8 228.03	1 665.50	0	9 893.53
Produits des services	6 580.04	2 129.92	23 777.50	32 487.46
Redevances ENEDIS/GRDF	1 011 040.51	0	0	1 011 040.51
Cotisations au service	0	347 182.37	24 498.60	371 680.97
Produits exceptionnels	399.00	0	0	399.00
Aut. produits gestion courante	1 026.00	1 161	270.00	2 457.00
Frais pour grpt achat énergie	9 287.58	0	0	9 287.58
TOTAL	1 036 561.16	352 138.79	48 546.10	1 437 246.05

Recettes d'investissement réalisées en 2018

FCTVA/excédent de fonct. capitalisé	306 776.71	5 005.81	1 910.62	313 693.14
Particip. communes trvx réseau/téléc	349 845.78	0	0	349 845.78
Récupération TVA tvx réseau élec	75 885.76	0	0	75 885.78
Immobilisations en cours	139 317.54	0	0	139 317.54
Opérations patrimoniales	171 083.28	0	0	171 083.28
Amortissements	387 375.38	44 321.96	5 720.72	437 418.06
Travaux s/mandat (EP)	120 068.72	0	0	120 068.72
TOTAL	1 550 353.17	49 327.77	7 631.34	1 607 312.28



Les ressources humaines

Liste et coordonnées du personnel

Direction du syndicat

Nathalie LOMBARD – nlombard@territoiredenergie90.fr

Secrétariat/accueil/comptabilité

Madame Christelle WIEDER – cwieder@territoiredenergie90.fr – 03-39-03-43-25

Communication

Mme Séverine LEVY – slevy@territoiredenergie90.fr – 03-39-03-43-30

Service énergie

Responsable de la concession/économies d'énergie

Mme Virginie DÉMÉSY – vdemesy@territoiredenergie90.fr – 03-39-03-43-29

Responsable travaux

Mme Francine HOSATTE – fhosatte@territoiredenergie90.fr – 03-39-03-43-28

Assistante administrative

Mme Séverine LEVY – slevy@territoiredenergie90.fr – 03-39-03-43-30

Service informatique

Direction du service

M. Stéphane RIGOULOT – srigoulot@territoiredenergie90.fr – 03-39-03-43-32

Maintenance informatique

M. Gaëtan FAIVRE – gfaivre@territoiredenergie90.fr – 03-39-03-43-35

Mme Hayatte TOUDJI-MESSAOUDI – htoudji@territoiredenergie90.fr – 03-39-03-43-33

M. Damien MASSEBOEUF – dmasseboeuf@territoiredenergie90.fr – 03-39-03-43-34

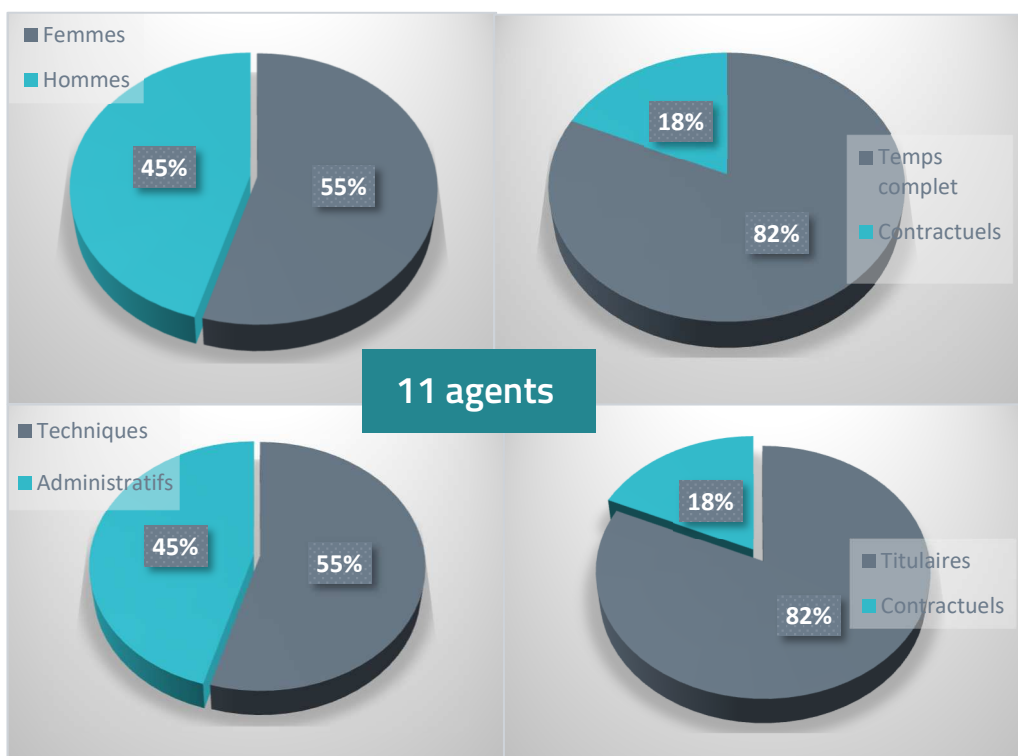
Délégué à la Protection des Données (DPO)

M. Jean-Christophe LAURENT – jclarent@territoiredenergie90.fr – 03-39-03-43-36

Service S.I.G

Responsable du service SIG/ Détection et géolocalisation des réseaux/DT-DICT

M. Adem SIVAC – asivac@territoiredenergie90.fr – 03-39-03-43-31



La formation/La prévention



24 jours de formations



5 agents formés à la manipulation des extincteurs



1 assistante de prévention



4 agents sauveteur secouriste du travail

L'action sociale



Les aides du CNAS

5 187 € de prestations versées

1 127 € d'avantages

Les bons d'achat

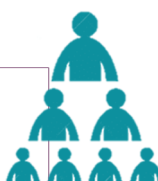
13 bons « Noël enfants » à 53 €

1 875 € en bons d'achat « agents »

Les chèques déjeuner

1 440 tickets restau de 4 €

Coût pour l'agent : 1,80 €



L'absentéisme



12 jours de maladie ordinaire

11 jours de congés paternité

5 jours d'autorisations diverses

6 jours de garde d'enfant malade

Un dernier mot du président...

Comme évoqué au début de ce document, je ne serai plus président à l'issue des prochaines élections municipales et c'est donc mon successeur qui présentera le compte rendu d'activité de 2019. Je souhaite avant ce passage de relais, faire un focus sur un point précis de l'année qui vient de s'écouler et qui me tient particulièrement à cœur.

J'ai tenu à préparer la transition avec la future mandature et que cette dernière se fasse dans une continuité harmonieuse. Continuité, mais pas immobilisme ! Continuité mais également anticipation !

Chaque échéance municipale est l'occasion pour les syndicats d'énergie de choisir un régime de fonctionnement. Cette décision, cruciale pour le syndicat doit être prise dans un délai très court par des délégués qui parfois découvrent et la qualité d'élu et les arcanes du fonctionnement et des missions de notre syndicat. L'enjeu est capital pour le syndicat et les communes qu'il représente. Il faut bien comprendre que c'est le régime rural qui est la norme en France. Les départements classés en urbain, comme notre syndicat, sont essentiellement situés en région parisienne. La situation de TDE 90 est donc une exception.

J'ai donc souhaité anticiper cette échéance et diligenté une étude auprès de l'AEC afin de disposer de tous les éléments permettant aux élus du syndicat de se faire une opinion circonstanciée sur un éventuel changement de régime. Parallèlement, j'ai eu de nombreux contacts avec les Présidents et Directeurs des syndicats d'énergie de la Bourgogne/Franche-Comté afin de mieux appréhender les enjeux de ce nouveau mode de fonctionnement.

Fort des résultats de cette réflexion, le Comité syndical du 28 mai 2019 a voté l'adoption du régime mixte. C'était un premier pas vers une réforme nécessaire, mais qui a mis à jour d'autres problèmes.

Pour mener à bien ses futures missions dans le cadre du régime mixte, TDE 90 bénéficie des aides du FACE (Financement des Aides aux Collectivités locales pour l'Électrification rurale). Problème : le dispositif du FACE ne prévoit pas la situation des nouveaux entrants au dispositif et il faut donc attendre deux ans avant de bénéficier des aides prévues. Il m'a paru nécessaire de trouver une solution à cet état de fait.

Je me suis donc rapproché du syndicat du Doubs qui connaissait la même problématique et fort de l'appui des Sénateurs Cédric Perrin et Jean-François Longerot que je remercie très sincèrement, nous avons rencontré à Paris le 25 juin 2019 les services ministériels afin de plaider la mise en place de modalités d'entrée permettant une participation au CAS FACE dès 2020.

Nous avons été entendu ! La situation des nouveaux entrants sera traitée par décret avec l'application d'une dotation forfaitaire pour 2020.

C'est une grande satisfaction pour moi de permettre aux futures instances du syndicat de se lancer dans cette nouvelle aventure sereinement et sur de bonnes bases.

Bien à vous

Yves BISSON



TDE 90



Territoire d'Énergie 90
1 avenue de la gare TGV
La Jonxion 1
90400 MEROUX-MOVAL

www.territoiredenergie90.fr